



## La MJC Montchat recrute

### **1 Directeur/trice d'Accueil Collectif de Mineurs périscolaire en CDI**

Le poste est placé sous la responsabilité du Responsable de Secteur Enfance-Jeunesse-Famille. Il s'inscrit dans le respect des textes fondamentaux (statuts, projet associatif et projet éducatif de la MJC, Projet Educatif de Territoire) et en application des décisions du conseil d'administration de l'association.

Il a pour missions prioritaires :

1. L'écriture et la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ACM
2. L'organisation et la coordination des activités
3. Le management d'une équipe d'une dizaine de personnes
4. La gestion administrative et financière
5. L'instauration d'un relais quotidien d'information avec les animateurs, la direction de l'école, le personnel municipal et les parents d'élèves, les référents de la MJC

Dans le cadre de ses responsabilités il est notamment en charge de :

- Recruter, diriger, coordonner, accompagner l'équipe d'animateurs
- Préparer, coordonner les activités
- Suppléer en cas de nécessité les animateurs sur les temps d'activité.
- Être garant de la conformité avec la réglementation Jeunesse et Sport et autres services règlementaires
- Être garant de la sécurité affective, physique et morale des enfants
- Assurer des tâches administratives telles que les inscriptions et le suivi des paiements, la saisie des présences, le pointage CAF et l'extranet Educalyon, les procédures institutionnelles nécessaires à la déclaration et au fonctionnement d'un ACM.
- Préparer et participer aux réunions dont les Conseils d'Ecole et réunions d'information aux parents
- Le suivi du budget et le bilan financier

#### **Conditions :**

Formation professionnelle de l'animation : diplômés de niveau 4 (BPJEPS avec UC de Direction, DEUST Animation, ou équivalence reconnue par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

AFPS/PSC1 si possible.

#### **Profil :**

- > Connaissances des méthodes pédagogiques adaptées de la petite enfance (maternelle)  
Connaissances de la réglementation des ACM
- > Techniques de management et d'animation d'une équipe
- > Animation et conduite de projet
- > Dynamisme, et capacité d'adaptation.
- > Sens des responsabilités et d'initiatives.
- > Avoir de l'organisation et de la méthode
- > Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel)

**Autres particularités ou contraintes du poste :**

Horaires de travail spécifique à l'accueil de loisirs périscolaire :

> Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : travail sur les temps méridiens et la fin de journée jusqu'à 18h30

> Mercredi matin : début à 8h00

Lieu de travail : Lyon 3<sup>ème</sup>, quartier de Montchat

**Contrat et rémunération :**

CDII - 35h hebdo sur 39 semaines (hors toutes périodes de vacances scolaires) -

Rémunération correspondant à un temps de travail annualisé (80%): 1748 € brut mensuel lissé sur 12 mois.

Convention collective ECLAT, Groupe D, indice 305 points

Possibilité de reprise d'ancienneté sous conditions.

**Entrée en fonction immédiate.**

**CV + LM à faire parvenir par mail au plus vite à :**

[prune@mjcmontchat.org](mailto:prune@mjcmontchat.org)